

Présidence du Comité Exécutif de l'AASEP à Genève en Suisse :
BAGAYOKO Aminata TRAORE a obtenu le "Super Baromètre"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 14 JUN 2024

1587

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Politique

Choguel haï ou démasqué ?



Crise énergétique au Mali : Assimi Goïta lance les chantiers de 3 centrales solaires



Attaque contre le bac de la ville de Diré : Réaction vigoureuse des forces armées maliennes

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

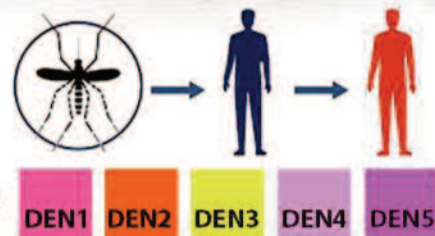


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.10



P.18



P.20



/ Une /

Politique : Choguel haï ou démasqué ?

P.4

/ Brèves /

Scandale foncier au Mali : Mandiou Simpara au cœur d'une affaire complexe et controversée

P.10

Attaque contre le bac de la ville de Diré : Réaction vigoureuse des forces armées maliennes

P.10

CSCOM : 11 centres ont été accrédités, après avoir satisfait les critères d'éligibilité

P.11

Issa Kaou N'djim : "Choguel ne peut rien régler"

P.11

Diplomatie : le Président Assimi reçoit une Délégation Soudanaise

P.12

Lutte contre la prolifération des armes légères : Le Mali et la guinée Conakry sécurisent leurs frontières

P.12

/ Actualité /

Présidence du Comité Exécutif de l'AASEP à Genève en Suisse : BAGAYOKO Aminata TRAORE a obtenu le « Super Baromètre

P.14

Crise énergétique au Mali : Assimi Goïta lance les chantiers de 3 centrales solaires

P.16

Accès des femmes au Master en droit : Le RJDDH se bat pour mettre fin aux barrières socioculturelles

P.18

/ Politique /

An III de la rectification de la transition : L'heure d'un choix responsable pour l'avenir de la république

P.20

Plan bilatéral entre le Mali et la Hongrie : Les sujets d'intérêts communs au cœur des échanges

P.22

/ Culture & société /

Relation intime -patron secrétaire : Un phénomène controversé

P.23

/ International /

Voitures électriques chinoises : Les tarifs de l'UE révèlent un « aveu de puissance »

P.25

Forum sur la coopération sino-africaine : Interview de Daouda Bitié, ambassadeur du Burkina Faso en Chine

P.26

Israël-Palestine : des milliers d'enfants usés par la guerre

P.26

/ Sport /

Fatoumata Marine Camara : Le rêve olympique de l'icône de la boxe féminine malienne

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Politique Choguel haï ou démasqué ?

Le Professeur Yaya Traoré, dans une publication sur les réseaux sociaux s'interroge « Pourquoi toute cette haine envers l'homme » Choguel ? Non, il n'est pas haï ; C'est Allahou qui n'a pas voulu que celui qui a tant de responsabilité dans la situation difficile du Mali ne disparaisse de la scène politique dans l'honneur. Des arguments chics et des contre-arguments chocs basés sur notre vécu actuel à méditer.



nistre fait vanter ses supposés mérites par des articles de presse ou des posts à sa gloire. Ou adopte une position victimaire. Conscient qu'il est que le malien, plus que tout déteste l'injustice et l'arbitraire, il fait dire qu'il est trahi par ses partenaires militaires.

Ainsi depuis 48 heures, sous la signature d'un certain « Professeur Yaya TRAORE », enseignant Chercheur à l'université du KénéDougou, circule sur les réseaux sociaux un post intitulé « **À part les comploteurs eux-mêmes, c'est tous les maliens qui ont déjà compris le jeu** ». L'exercice consiste à dessiner le portrait-robot des 11 catégories de maliens qui ont une « haine » contre le Premier ministre dont ils souhaitent le départ. Qui sont-ils selon le « professeur » Traoré ?

Demis de ses fonctions de président du Comité stratégique du Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), Choguel Kokalla Maiga s'est réfugié à la Primature, entouré de quelques membres de son Cabinet. Il s'y croyait en sécurité, même bunkerisé. Mais voilà Tahirou Joseph Bah, un de ses anciens

porte-voix, l'accuse de trahison et passe à la vitesse supérieure : l'exclusion pure, simple et définitive de Choguel Maiga du mouvement. Qui l'eût cru ?

Comme le noyé qui s'accroche à la première branche à portée de main ou encore qui saisit toute main secourable, l'encore Premier mi-

1- Les partisans de l'ancien régime (IBK) : **Choguel a servi l'ancien régime de Ibrahim Boubacar Keita (IBK) jusqu'à son renvoi du Gouvernement. Il n'a pas démissionné et n'a refusé aucune offre politique après son limogeage. Porte-parole du gouvernement, il s'est transformé en griot de IBK dont il chantait les louanges et qu'il présentait ainsi « «**



Quand le soleil apparait, même si on est sous sa tente, les rayons vous parviennent aime-t-on dire au Mali ».

2- Les acteurs du mouvement démocratique : **Choguel Maiga**, l'homme de tous les régimes a servi obséquieusement et fait la courbette au président Amadou Toumani Touré dit ATT qui était le chef de la frange militaire du mouvement démocratique. Il ne s'en est publiquement plaint ou critiqué que dans son dernier livre de règlements de comptes politiques. Parfois post-mortem.

3- certains partisans du Cheikh Imam Mahmoud Dicko : Etonnant critère car nul, plus que Choguel lui-même, n'a ciré les babouches de Mahmoud Dicko avec un zèle indicible. Il a porté le sac de l'Imam Dicko et avait quasiment déménagé chez lui. Ont-ils d'ailleurs définitivement rompu ? **Beaucoup de choses se racontent à ce sujet.**

4- les dissidents (traîtres) du mouvement M5 RFP : **Choguel Maiga**, hier adulé au sein du M5-RFP en est aujourd'hui le mouton noir. Demis de la présidence du Mouvement, Il en est finalement officiellement exclu pour trahison. Il est le seul à avoir connu un tel sort. Or la trahison au Mali se paie cash. Quels sont les rapports aujourd'hui entre Choguel et les dirigeants historiques du M5-RFP que sont Cheick Oumar Sissoko, Modibo Sidibé, Mme Sy Kadiatou Sow, Mohamed Aly Bathily, Konimba Sidibé ou encore Mountaga Tall et l'imam Oumar Diarra. **Tous se disent trahis à un moment ou un autre.**

5- les séparatistes azawadiens; **pour lesquels le Premier ministre Choguel a long-**



temps prôné l'application intelligente de l'Accord d'Alger.

6- les terroristes de Daaish et alliés ; **Rien à Signaler à ce niveau à notre connaissance.**

7- les courtiers affairistes qui ne trouvent plus de marché gouvernemental ; **Pourquoi les grands dossiers ne passent plus par la Primature ?**

8- Ceux qui sont fidèles uniquement aux militaires et qui sont très égocentrique ; **les « Monobodenw », c'était qui ? Qui les flingue aujourd'hui par videomans connus ?**

09- les dirigeants de la CEDEAO téléguidés par la France ; **Le reportage de l'ORTM sur la visite en Côte d'Ivoire du Premier ministre Choguel Maiga est très instructif à cet égard.**

10- la France et tous ses alliés européens plus la maudite communauté dite la communauté internationale ; **La Vidéo ou Choguel soutenait que la France n'est pas responsable des problèmes du Mali circulent**

encore sur les réseaux sociaux.

11- les vidéomans qui bénéficient les financements des groupes précités. **Le Chef suprême des Videomans au Mali a un nom connu de tous au Mali.**

Et le « professeur » Traoré de poursuivre :

« Tous contre seul. J'ai la ferme conviction que l'homme est soutenu par la main de Dieu (ALLAHOU) C'est pour cela que même la mort à travers sa maladie de 4 mois en 2023 lui a donné une seconde chance pour qu'il paracheve la mission qui lui est prédestinée ».

Effectivement, Allahou n'a pas voulu que celui qui a tant de responsabilité dans la situation difficile du Mali ne disparaisse de la scène politique dans l'honneur. Le Créateur du monde l'a guéri pour montrer sa vraie face aux maliens. Le Héros est devenu Zéro aux yeux de la majorité de ses compatriotes.

Et « Professeur » Traoré de conclure :

Choguel Kokalla MAIGA ce héritier du panafricanisme à l'image de Thomas SANKARA et de Mouammar KADHAFI.

Pourriez-vous dire, cher « Professeur », comment un **héritier assumé de Moussa Traoré, adversaire de Sankara, devient également héritier de celui-ci. Les deux sont incompatibles.**

Imam Ali (Ra) a dit " **la vérité est connue même de ses ennemis** ». Et la Vérité a triomphé. **Le masque est tombé.**

■ MOCTAR SOW



■ Yeah Samake



Pour un #Mali Stable et Prospère: L'Impérieuse nécessité d'un Dialogue Constructif

Dans le tourbillon d'une transition politique complexe, le Mali est confronté à une crise multidimensionnelle. Quand le feu est à la case, l'heure n'est plus à la confrontation mais à la conciliation. Il ne doit pas y avoir de Maliens Propres et Maliens sales, toutes les mains qui peuvent apporter une goutte d'eau est la bienvenue. En tenant compte de la gravité de la menace existentielle qui plane sur la patrie, Il est impératif que les autorités de la Transition engage un dialogue constructif avec toutes les forces vives de la nation, en priorisant les acteurs politiques, pour répondre aux aspirations légitimes du peuple malien à la stabilité, à la paix et au progrès. La stabilité politique est le socle sur lequel se bâtissent la sécurité et le développement économique. Sans elle, aucun progrès durable n'est envisageable. Les récentes secousses politiques ont montré que les solutions imposées sans un accord large et représentatif sont vouées à l'éphémère. C'est pourquoi un retour à l'ordre constitutionnel s'impose comme une urgence. Ce retour doit être envisagé non comme un simple retour à la situation antérieure, mais comme une opportunité de refondation, où chaque voix peut et doit être entendue.

La transition doit ouvrir la voie à un état de droit où la démocratie est non seulement proclamée mais pratiquée avec conviction. Nous avons besoin de rassembler tous les Maliens pour sortir de l'état d'exception et restituer la démocratie. Une démocratie robuste qui repose sur une armée républicaine, garante de l'ordre et des institutions, et non de partie prenante dans les décisions politiques civiles. L'appel au dialogue que nous lançons aujourd'hui est un appel à la raison, à la responsabilité, et surtout à l'espoir. Il est essentiel que toutes les parties prenantes acceptent de s'asseoir à la table des négociations, non pas pour défendre des intérêts partisans, mais pour discuter de l'avenir du Mali avec sincérité et dans un esprit de sacrifice national. Les leaders doivent démontrer leur capacité à transcender les divisions pour envisager un futur commun.

La réconciliation et le dialogue ne sont pas des signes de faiblesse, mais des manifestations de maturité démocratique. Ils sont le seul chemin viable pour garantir la paix civile et pour répondre efficacement aux demandes pressantes de notre population, qui aspire à la sécurité, à la stabilité et à une gouvernance améliorée.

Les autorités de transition ont une responsabilité historique : celle de transformer cette période d'incertitude en une trajectoire de succès pour le Mali. Cela ne peut être accompli qu'en travaillant main dans la main avec tous les acteurs du pays. C'est dans l'unité que nous pourrons écrire un nouveau chapitre de notre histoire nationale, un chapitre où chaque Malien se sentira impliqué, respecté et valorisé.

Engageons-nous donc résolument dans ce processus de dialogue. C'est ensemble, et seulement ensemble, que nous parviendrons à sortir de l'impasse actuelle et à redonner au Mali sa grandeur et sa

dignité sur la scène internationale.
Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



JE M'ENGAGE À ENLEVER TOUTES LES BARRIÈRES QUI EMPÊCHENT LA PROSPÉRITÉ DE SE RÉPANDRE SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERROIR DU #MALI
#DIRIGERCESTSERVIR

■ Papajerome Le Sage



Paatii ko Batouly offre 10 000 moutons aux nécessiteux, déplacés, chefs de quartiers, handicapés etc. Allah ka sara. Une bonne chose vraiment. PJLS

■ Sylla Mahamadou



Je participe au 46e congrès annuel de la Société Interdisciplinaire Francophone d'Urodynamie et de Pelvi-Perinéologie #SIFUDPP dont je suis membre au palais de congrès d'Antibes dans le Sud de la France du 12 au 14 juin 2024.
Une rencontre hyper spécialisée où on ne parle que d'urologie fonctionnelle, de neuro-urologie et de troubles de la statique pelvienne.



■ Alou Badra Haïdara



Les Aigles du Mali seront au rendez-vous du Mondial 2026....

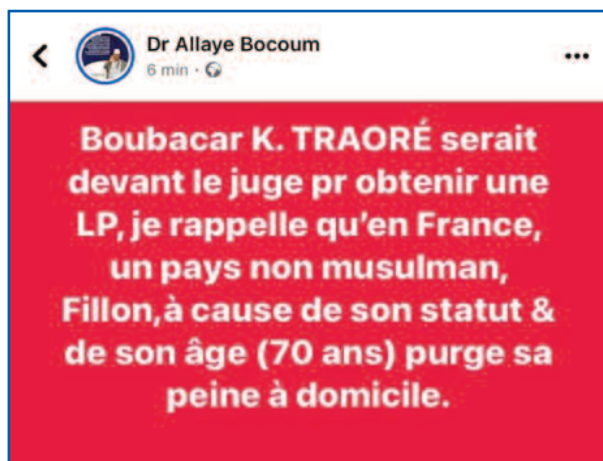
■ Abdoul Niang



Affaire Sékou Tounkara : Ce monsieur m'a déjà causé trop de torts. Mais je préfère analyser ses dires en profondeur car si lui-même est moins important celui ou ceux qui parlent à travers lui représentent beaucoup d'intérêts.

Football/ Mon avis : Nous n'avons pour le moment ni les moyens de nos ambitions ni l'équipe de nos prétentions ! Donc laissons les joueurs et le staff tranquilles...

J'ai appris que c'est bien pour un Président de changer son gouvernement le jour de Tabaski. L'expérience l'a toujours prouvé



■ Malick Konate



« Libération de Siriki Kouyaté : Un espoir pour la justice dans un Mali en Crise
Bamako - 11 juin 2024. Après neuf mois d'incarcération à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako, Siriki Kouyaté retrouve enfin sa liberté. Accusé d'atteinte au crédit de l'État, sa détention a cristallisé les tensions dans un Mali en pleine transition politique et militaire. Sa libération symbolise un moment clé dans un contexte marqué par la réduction systématique des libertés individuelles et collectives.

Une détention symptomatique de la crise Malienne
La Maison Centrale d'Arrêt de Bamako, surpeuplée et insalubre, est devenue le symbole d'un système judiciaire en détresse. Conçue pour accueillir 400 détenus, elle en abrite aujourd'hui plus de 4 500, dont plus de 3200 en détention provisoire, soit plus de 81% des prison-

niers. Cette situation alarmante met en lumière les pratiques excessives de la détention provisoire, critiquées par les défenseurs des droits de l'homme .

Répression sous le Régime de Transition

Depuis le coup d'État d'août 2020, le Mali est dirigé par un gouvernement de transition sous l'égide du Colonel Assimi Goïta. Cette période, censée préparer le pays à des élections démocratiques, est marquée par une répression croissante des opposants politiques et des activistes. L'arrestation de figures emblématiques comme Siriki Kouyaté a suscité une vive inquiétude quant à la liberté d'expression et la justice au Mali .

L'arrestation de Kouyaté a déclenché une vague de protestations et a galvanisé les défenseurs des droits de l'homme. Sa libération, bien que tardive, est perçue comme une victoire symbolique contre la répression et pour la liberté d'expression. "Cette affaire montre à quel point le régime actuel tente de museler toute voix dissidente," déclare un activiste local sous couvert d'anonymat.

Un appel à la réforme judiciaire.

Face à la crise carcérale, des voix s'élèvent pour demander des réformes urgentes. Aguibou Bouaré, président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), plaide pour des alternatives à l'incarcération, comme le travail d'intérêt général et les bracelets électroniques. Il souligne que de telles mesures pourraient non seulement désengorger les prisons mais aussi promouvoir une justice plus équitable et humaine .

L'avenir d'un Mali en Transition

La libération de Siriki Kouyaté pourrait être le catalyseur de réformes judiciaires cruciales. Cependant, le chemin vers une véritable justice reste semé d'embûches. Les observateurs internationaux continuent de surveiller de près l'évolution de la situation au Mali, espérant que ce pays en crise pourra enfin tourner la page de l'instabilité et de la répression.

Dans un Mali en proie à une transition tumultueuse, la libération de Siriki Kouyaté est une lueur d'espoir pour tous ceux qui aspirent à une justice véritable et à des libertés respectées. Ce dénouement pourrait marquer le début d'un changement de paradigme vers plus de démocratie et de respect des droits humains. »

DDS.

#Bèki_Takè



■ Bureau synabef



#SYNABEF_INFO: informons nos militants, militantes ainsi que l'opinion nationale et internationale que notre secrétaire général Hamadoun Bah devrait passer dans l'émission " En Toute Liberté " sur les antennes de Joliba TV ce jour jeudi 13 juin 2024 à 20h 30 min, malheureusement son passage est reporté indépendamment de notre volonté. Son passage sera reprogrammé à un autre jour. Nous présentons nos excuses pour ce désagrément à nos militants, militantes et téléspectateurs de Joliba TV. Merci.
Signé : Secrétaire à l'information et à la communication du SYNABEF.



■ Madické Niang



Aujourd'hui, notre pays le Sénégal vient d'extraire son premier baril de pétrole. En ce jour symbolique de triomphe national fruit de tant d'efforts collectifs successifs, nous ne pouvons pas manquer de rappeler le jalon fondateur posé le 15 juillet 2004 par la signature...



■ Fatima Walet Diallo



Situation au Burkina Faso. (En attente de vérification)
Selon des indiscrétions, il y a au moins 3 camps militaires qui sont entrés dans un mouvement d'humeur contre le régime en place.
Le capitaine Ibrahim Traoré a quitté Ouagadougou exfiltré. (Cette information semble se confirmer d'heure en heure)
Aucune communication véritablement officielle du gouvernement pour lever tout équivoque et rassurer les populations sur les rumeurs. Ce qui reste paradoxal.
Selon toujours ces indiscrétions, certains militaires pro IB sont retenus otages par les "mutins". Des tractations depuis hier nuit ont lieu. Dernier soutien du capitaine Ibrahim Traoré : le camp de bobo-dioulasso. Mais là encore, les soldats sont divisés toujours selon la même source.



■ Ammy Baba Cisse



Les qualifications de la CAN Maroc 2025 démarreront en Septembre et devraient s'achever en Novembre 2024.

Le tirage au sort des éliminatoires de la CAN 2025 au Maroc aura lieu le Jeudi 4 Juillet à Johannesburg (12h30 GMT).

Le syndicaliste en question est revenu présenter ses excuses. Les échanges ont dépassé ma personne. Donc on oublie tout.

Le securitocrate Issa Kaba a dévoilé comment certains peuvent se retrouver dans le terrorisme passif sans le savoir. Que les gens évitent les zones d'opérations.



COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

1 NOM ET PRENOM

2 N° DE PENSION

3 JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Scandale foncier au Mali : Mandiou Simpara au cœur d'une affaire complexe et controversée



Au cœur de cette affaire qui défraie la chronique, se trouve l'acquisition discutable de deux titres fonciers en juillet 2018 pour la somme de 55 millions de francs CFA. Ce qui aurait dû être une transaction ordinaire s'est rapidement transformé en un litige familial retentissant. En effet, la vente a été réalisée sans le consentement unanime des héritiers de feu Mohamed Lamine Gakou, jetant ainsi les bases d'une querelle juridique longue et complexe.

Les failles dans la procédure d'acquisition des titres fonciers sont manifestes et semblent défavorables à Mandiou Simpara. Le jugement rendu le 6 janvier 2020 concerne un numéro différent de ceux figurant sur les titres fonciers acquis par Mandiou Simpara. De plus, des doutes légitimes subsistent quant à l'authenticité des documents présentés, notamment un document provenant du Soudan français, signé par l'actuel receveur du domaine de Banamba. Ces éléments remettent en question la légalité de la transaction.

Ce qui est le plus surprenant dans cette affaire, c'est la facilité avec laquelle un homme d'affaires chevronné tel que Mandiou Simpara aurait pu être ainsi dupé. Comment un investisseur expérimenté a-t-il pu acquérir deux domaines en titre foncier sans vérifier attentivement les documents et sans recourir à un acte notarial ? Ces interrogations suscitent des doutes quant aux motivations et à la diligence de Mandiou Simpara dans cette affaire.

La dimension familiale du litige complexifie davantage la situation. Lors d'une réunion avec certains membres de la famille Gakou, Mandiou Simpara aurait tenté de réclamer un remboursement pour les domaines acquis. Cependant, cette demande se heurte à un obstacle majeur : la vente a été conclue avec un seul membre de la famille, sans le consentement unanime des autres héritiers. Cette tentative de transaction unilatérale soulève des questionnements sur les véritables intentions de Mandiou Simpara.

Malgré les apparences, la justice demeure le recours ultime pour une résolution équitable de ce litige familial. Les héritiers de feu Mohamed Lamine Gakou ont décidé de porter plainte devant le 6ème cabinet du pôle économique et financier, dans le but de récupérer les titres fonciers et de faire valoir leurs droits légitimes. Ils comptent sur la vigilance

Attaque contre le bac de la ville de Diré : Réaction vigoureuse des forces armées maliennes



Les forces armées de défense et de sécurité du Mali ont été de nouveau mobilisées pour assurer la surveillance et la sécurisation du territoire national. Selon des sources concordantes, une attaque a eu lieu tôt le lundi 10 juin 2024 vers 4 heures, visant le bac de la traversée de la ville de Diré, située dans la région de Tombouctou. Des individus armés circulant à moto ont ouvert le feu sur le bac, qui était protégé par les militaires maliens. Les FAMA ont riposté avec détermination en repoussant les assaillants, les obligeant à abandonner leurs motos et autres équipements avant de prendre la fuite pour se réfugier dans les hameaux environnants.

Cette attaque met en évidence une fois de plus les risques auxquels les forces de sécurité sont confrontées dans l'exercice de leurs missions de protection des citoyens et du territoire. Cependant, grâce à la réactivité et au professionnalisme des militaires maliens, une situation potentiellement dangereuse a été gérée avec succès.

Il est essentiel de souligner l'importance de la collaboration de la population dans de telles circonstances. En effet, l'implication active des citoyens peut grandement faciliter le travail de l'armée malienne dans la lutte contre les bandits armés et la préservation de la sécurité pour tous.

Cette attaque met en lumière une fois de plus les défis auxquels les forces armées maliennes sont confrontées dans un contexte sécuritaire complexe. Malgré ces obstacles, leur détermination et leur engagement sans faille demeurent des piliers essentiels dans la protection du pays et de ses habitants.

Arouna Sidibé

des autorités judiciaires pour démêler cet imbroglio aux ramifications multiples, où les faux et usages de faux pourraient être dévoilés.

La dimension sociale et professionnelle de Mandiou Simpara dans cette affaire est cruciale. En tant que président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM), son implication dans un scandale foncier d'une telle envergure soulève des questions quant à sa crédibilité et son intégrité.

Fatou Sissoko

CSCOM : 11 centres ont été accrédités, après avoir satisfait les critères d'éligibilité



Il s'agit des Centres de santé communautaire de : Kakaké, Dougoufè, Somo et Boidie dans le district sanitaire de Barouéli ; de Medina Coura et N'Tossoni dans le district sanitaire de Koutiala ; de Lofine et Bananso dans le district sanitaire de Kadiolo ; de Kolèbougou dans le district sanitaire de Koulikoro ; de Zanabougou dans le district sanitaire de Markala et N'Tjikouna dans le district sanitaire de Nièna. Pour informer l'option nationale et internationale de ces prouesses dans notre système sanitaire, l'Agence nationale d'évaluation et d'accréditation des établissements de santé (ANAES), sous le couvert du ministère de la santé et du développement social, a tenu un atelier de dissémination des résultats des visites d'accréditation à cet effet. C'était hier au Centre national de documentation et d'information sur la femme et l'enfant. Présidé par le secrétaire général par intérim du ministère de tutelle, Seydou Traoré dira que ledit atelier a enregistré des représentants des districts sanitaires des CSCOMS accrédités au cours de ladite évaluation. Ainsi, la présente séance de dissémination a connu une cérémonie d'ouverture sanctionnée par deux interventions. Celle du directeur général de l'ANAES, M. Sékouli Fadjadi Touré a consisté à camper le décor. Selon lui, l'accréditation des établissements de santé publics et privés, qui demeure un enjeu majeur de la réforme du système de santé, est un défi qui s'impose à nous. Sa mise en œuvre nécessite une évaluation externe portant sur l'appréciation des critères d'éligibilité, l'administration de cinq (05) référentiels (gouvernance et redevabilité, personnel et qualification, environnement adéquat, protocoles et procédures, qualité et sécurité) dont chacun avec ses indicateurs et le calcul du score final d'accréditation pour chaque établissement de santé afin de déterminer le statut d'accréditation. Poursuivant, M. Touré dira que sur soixante-quatorze (74) Centres de Santé Communautaires évalués, onze (11) ont satisfait à l'ensemble des critères d'éligibilité et ont obtenu le score requis pour être accrédités, pour une durée de trois (3) ans. « En revanche, un suivi post-accréditation est fait pour se rassurer que le Centre de Santé Communautaire maintient son statut de Centre de Santé Communautaire accrédité. Le cas échéant, il le perd » a-t-il souhaité. Pour le secrétaire général par intérim du ministère de la santé et du développement social, M. Seydou Traoré, l'offre des soins et services de santé de qualité à nos populations est une affaire nationale. Et toutes les parties prenantes de chaque établissement de santé sont concer-

Issa Kaou N'djim : "Choguel ne peut rien régler"



L'ancien vice-président du CNT, Issa Kanou N'Djim ausculte le Premier ministre de la Transition et pose un diagnostic implacable : il ne partira pas de lui-même.

L'ancien président du parti ACRT, Issa Kaou N'Djim, invité du "Grand Jury" sur Renouveau TV le 6 juin 2024 a fait un portrait des plus précis possible du PM. D'ailleurs cette opinion lui a non seulement valu la prison, mais lui a aussi coûté son poste de Vice-président du CNT. Parlant de Choguel, M. N'Djim reste convaincu qu'il ne peut pas régler le problème du Mali pour la simple raison qu'il ne peut mobiliser ni le monde économique, encore moins le monde des investisseurs.

A son avis, il n'est pas quelqu'un qui peut aller à l'essentiel en prenant de la hauteur sur certaines questions qui peuvent fédérer les gens. "Je dirais que ce genre de Premier ministre ne peut pas régler le problème du Mali", dit-il.

L'ancien bras droit de l'imam Mahamoud Dicko rappellera aussi que Choguel est venu à la Primature avec l'idée de respecter la durée de la transition. Maintenant pour essayer de ressortir du jeu, il dit que ce sont les Maliens qui décideront et il a amené les assises. Ces assises ont donné 24 mois comme durée de la transition, chose qui arrangeait les militaires, a-t-il estimé.

A l'entendre, quand on regarde la chronologie de l'évolution de Choguel, la seule chose qu'il a pu donner et que les militaires étaient d'accord avec lui, c'est de leur permettre de rester au pouvoir. Par ailleurs, Issa Kaou N'Djim reconnaît à l'homme son intelligence politique. "Cependant, il y a un détail, c'est que je connais Choguel mieux que tous les hommes politiques sans aucune fausse prétention", a conclu Issa Kaou N'Djim.

Ibrahima Ndiaye
Source : Mali Tribune

nées. Cela a donné lieu à l'élaboration du manuel d'accréditation avec ses différents outils par type d'établissement de santé. Selon lui, après la validation des résultats des visites d'accréditation des 74 Centres de Santé Communautaires, il s'est agi de procéder à la dissémination desdits résultats. Et « le but est de distinguer les Centres de Santé Communautaires accrédités afin de créer une saine émulation entre eux pour une continuité de l'offre de soins et services de santé de qualité à nos populations » a-t-il fait savoir.

Ki-Zerbo.

Diplomatie : le Président Assimi reçoit une Délégation Soudanaise



Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi Goïta, Chef de l'État, a reçu une délégation soudanaise dirigée par le Lieutenant-Général Shamsedin Kabbashi, membre du Conseil Souverain de Transition du Soudan, lors d'une audience qui s'est tenue le mercredi 5 juin 2024 au Palais de Koulouba.

Cette visite officielle revêt une importance particulière puisque le Lieutenant-Général Al Kabbashi a transmis un message du Général Abdel Fattah Al Burhan, Président du Conseil Souverain de Transition du Soudan. Les discussions ont porté sur les récents développements au Soudan, mettant en avant la nécessité de renforcer la coopération entre les deux nations dans les domaines de la sécurité, de la défense et de la diplomatie.

Le Lieutenant-Général Al Kabbashi a souligné l'importance pour le Soudan de dynamiser ses relations avec les pays de l'Union Africaine, en particulier le Mali, le Niger et le Burkina Faso, dans le but d'améliorer le bien-être des populations africaines.

Son Excellence le Colonel Assimi Goïta a assuré à ses hôtes du Mali du soutien de son pays, exprimant sa solidarité ainsi que celle du peuple malien face aux difficultés rencontrées par le Soudan. La présence du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants du Mali, le Colonel Sadio Camara, à cette rencontre témoigne de l'importance accordée à cette consolidation des relations bilatérales.

Cette rencontre revêt une signification particulière dans le renforcement des liens entre le Mali et le Soudan, dans un contexte régional marqué par l'instabilité et les menaces terroristes. Elle souligne l'importance de la coopération entre les deux pays pour faire face aux défis communs et contribuer à la stabilité et au développement de la région.

Cette audience illustre l'engagement des deux pays à travailler ensemble pour promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité en Afrique, reflétant ainsi une volonté commune de renforcer les relations bilatérales dans l'intérêt de leurs peuples respectifs et de toute la région.

Karamoko B Keita

Lutte contre la prolifération des armes légères : Le Mali et la Guinée Conakry sécurisent leurs frontières



Une rencontre de renforcement des capacités des organisations de la société civile, chasseurs donso, fabricants d'armes et communicateurs traditionnels sur les instruments juridiques relatifs aux armes légères s'est tenu mardi dernier (11-06-2024) à Bamako. Objectif, sensibiliser la population sur les méfaits de la prolifération des armes légères et promouvoir la résolution pacifique des conflits. Elle entre dans le cadre du projet d'appui à la prévention des conflits et le renforcement de la résilience économique des communautés frontalières du Mali et la Guinée.

Lieutenant Colonel Adama Diarra est le secrétaire permanent de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Selon lui, la circulation illicite des armes à feu constitue un facteur majeur menaçant la sécurité de la sous région et la zone transfrontalière. Il indique que « Le taux élevé de la déclaration des armes par les civils a aggravé l'insécurité au Mali et particulièrement dans les zones du centre et du Nord ».

Avant de rajouter que « le flux incontrôlé d'armes à feu à provenance de la Libye depuis 2011 a contribué à alimenter les conflits armés au Mali et a accru les tensions tant au niveau régional que national. De plus au Mali, les arts de fabrication locale sont très rependus et nous comptons aujourd'hui plus de 346 fabricants d'armes » a-t-il dit.

Impliquer les acteurs, une stratégie de choix pour lutter contre le phénomène

Abdou Hamani est le représentant de l'office des Nations unies contre la drogue et le crime ONUDC, pour lui, la formation et la sensibilisation des fabricants et des utilisateurs d'armes contribuent sûrement à lutter contre le phénomène. Il soutient que « La présente formation vise donc à renforcer les capacités des chasseurs donso autorités locale, religieuse et coutumière des zones concernées dans le domaine de la lutte contre le trafic illisible des armes à feu ». Une stratégie qui contribue à atténuer la prolifération, la détention, et l'utilisation de ces armes les zones frontalières a-t-il affirmé.

Le secrétariat permanent de la lutte contre la prolifération des armes légères rappelle que le Mali et la Guinée partagent une frontière longue d'environ 96 km à travers les localités de Kangaba, Kita, Kenieba, Yanfolila coté malien et Siguiri et Mandiana coté guinéen. Ces zones sont régulièrement soumises à des trafics d'armes et de drogues.

STUDIO TAMANI

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorité Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

Présidence du Comité Exécutif de l'AASEP à Genève en Suisse : BAGAYOKO Aminata TRAORE a obtenu le "Super Baromètre"



Le leadership du Mali salué par les membres de l'AASEP et l'AMSEP à Genève. Le Ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, BAGAYOKO Aminata TRAORE, a présidé la 3ème session du Comité Exécutif de l'Association Africaine des Services d'Emploi Publics (AASEP) le vendredi 7 juin 2024 à Genève. Cette session a réuni les responsables des Services Publics d'Emploi des États membres, ainsi que des personnalités de renom du domaine.

Lors de cet événement, le Président d'honneur de l'AMSEP et Directeur du Fonds National de

l'Emploi du Cameroun, M. Camille Mouté à BIDIAS, a exprimé sa gratitude envers le Ministre pour sa présence et son engagement envers l'organisation. Il a souligné l'importance de l'AASEP, dont le Mali assure la présidence à travers le Directeur Général de l'ANPE, M. Ibrahim AG NOCK, depuis 2018. M. Camille Mouté à BIDIAS a rappelé l'historique de la création de l'AASEP et son rôle en tant que démembrement de l'AMSEP pour l'Afrique subsaharienne, avec 20 pays membres. L'objectif principal de l'AASEP est de favoriser la coopération entre ses membres pour améliorer la qualité des services proposés.

Le Président de l'AASEP et Vice-président de l'AMSEP, M. Ibrahim AG NOCK, a également exprimé sa reconnaissance envers le Ministre pour sa présence et a présenté les documents soumis à la réunion des Directeurs Généraux pour adoption. En réponse, le Ministre BAGAYOKO Aminata TRAORE a transmis les salutations fraternelles du Mali au peuple de la sous-région, au nom du Président de la Transition et du Premier ministre. Elle a souligné l'engagement du Mali envers l'AASEP et a encouragé les membres à investir davantage dans l'emploi et la formation professionnelle, en particulier pour les jeunes et les femmes.

En reconnaissance de son leadership dans la promotion de l'emploi, la valorisation de la formation professionnelle et le développement de l'écosystème entrepreneurial, le Ministre BAGAYOKO Aminata TRAORE a été honoré avec la distinction de « Super Baromètre » à Genève par le Président de l'Organisation des Jeunes (OJEP), également Coordinateurs du Baromètre. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement et du dévouement du Ministre envers les questions liées à l'emploi et à la formation professionnelle.

La prochaine session de l'AASEP aura lieu au bord de la Lagune ébrié à Abidjan, offrant une opportunité supplémentaire pour les membres de renforcer leur collaboration et leurs efforts en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle en Afrique subsaharienne. Madame BAGAYOKO Aminata TRAORE, Ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, a accordé une audience à Mme Aissatou DIALLO, Cheffe du Bureau de l'Afrique du Centre Commercial

international de Genève (ITC), en marge de sa participation à la 112ème Conférence internationale du Travail à Genève en Suisse.

Lors de cette réunion, les échanges ont porté sur divers sujets liés aux projets et programmes du Centre du Commerce international de Genève, ainsi que sur ses mécanismes d'intervention et de fonctionnement.

À l'issue de ces discussions, plusieurs points ont été convenus, notamment :

- Le renforcement des compétences des jeunes et des femmes pour favoriser le développement de l'écosystème entrepreneurial en vue de stimuler l'exportation des produits Made in Mali ;
- L'assistance technique pour la transformation et la promotion des produits agro-alimentaires du Mali, incluant la transformation, l'hygiène, l'emballage, le conditionnement et les normes africaines et internationales ;
- Le soutien financier pour le développement des projets de transformation agro-alimentaire

des jeunes et des femmes au Mali ;

- Le renforcement des capacités des entreprises, en particulier des PME et des Startups ;
- La mise en place d'un programme conjoint de Certification des Entreprises à fort potentiel d'exportation ;
- Le projet de création d'un incubateur public axé sur la transformation et l'exportation.

Il convient de souligner que l'ITC, agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies, s'engage à aider les pays en développement et en transition à réaliser un développement humain durable grâce aux exportations.

Le Ministre a exprimé sa reconnaissance envers le Centre du Commerce international de Genève, en particulier à travers son Département dédié à l'Afrique, pour son soutien continu aux projets et programmes en faveur du Mali.

■ Ibrahim Sanogo





Crise énergétique au Mali : Assimi Goïta lance les chantiers de 3 centrales solaïres

Le Colonel Assimi Goïta a récemment entrepris une série de déplacements dans diverses localités du Mali, telles que Nienguékoro, Safo et Tiakadougou-Dialakoro, afin d'installer les premiers panneaux des centrales solaires. Ces centrales solaires, résultant de la collaboration entre le Mali et la Russie à travers un accord avec la société russe Rosatom, ont pour objectif de produire un total de 200 mégawatts. La construction de ces centrales est estimée à 120 milliards de FCFA, provenant du budget national.

La future centrale de Sanankoroba, située à Nienguékoro, est un champ solaire de 314 hectares dont la construction devrait s'étendre sur 12 mois. Cependant, des déclarations antérieures laissaient entendre que la mise en service de cette centrale aurait lieu entre fin 2023 et mi-2024, laissant planer un doute sur

les délais. La centrale de Safo, avec une capacité de production de 100 MW, est financée conjointement par le budget national et un partenaire chinois, tandis que celle de Tiakadougou-Dialakoro, fruit de la coopération entre le Mali et les Emirats arabes unis, nécessitera 50 milliards de FCFA pour sa première phase de construction.

Ces initiatives interviennent dans un contexte de crise énergétique au Mali, exacerbée depuis février 2023, et ayant un impact significatif sur la population malienne. La question se pose de savoir si ces nouvelles centrales solaires pourront soulager les populations et les inciter à faire preuve de résilience face aux coupures d'électricité récurrentes. Seule l'évolution du déploiement de ces infrastructures permettra de mesurer leur impact réel sur la vie quotidienne des Maliens.

La situation décrite met en lumière les graves conséquences du manque d'électricité sur l'économie et la société, en particulier au Mali. Les entreprises sont durement touchées, certaines étant contraintes de déclarer faillite en raison de l'incapacité à maintenir leurs activités en raison des coupures d'électricité. Cette situation entraîne des pertes financières importantes pour l'État, estimées à au moins 60 milliards de FCFA, ainsi que des pertes d'emplois qui affectent directement la subsistance de nombreux ménages.

La construction d'une centrale électrique, comme celle annoncée à Sanankoroba en mai 2024, pourrait contribuer à atténuer la crise énergétique en fournissant une source d'énergie fiable et continue. Cependant, la confusion entourant cette annonce et le délai entre l'annonce initiale en juillet 2021 et le début des travaux en 2024 suscitent des interrogations légitimes quant à la volonté réelle des autorités de résoudre efficacement la crise énergétique.

Il est crucial que les autorités agissent de manière transparente et diligente pour mettre en œuvre des projets concrets répondant aux besoins énergétiques du pays.

La population a besoin de mesures concrètes et durables pour faire face à cette crise. Toute

tentative de manipulation ou de propagande politique ne fera qu'accentuer les inquiétudes et le mécontentement au sein de la société.

Il est crucial que les autorités prennent des mesures urgentes pour garantir un approvisionnement énergétique stable et fiable. Cela est essentiel pour soutenir la reprise économique, préserver les emplois et améliorer les conditions de vie des citoyens. La transparence, l'efficacité et l'engagement à long terme sont indispensables pour surmonter les défis actuels liés à la crise énergétique au Mali.

Selon les informations fournies, il semble qu'il y ait une situation tendue au Mali. Une coalition d'organisations appelée "Synergie d'actions pour le Mali" prévoit d'organiser une manifestation d'envergure le vendredi 7 juin 2024 après la prière de 14 heures. Cette coalition avait précédemment lancé une initiative intitulée "L'opération Bougie" pour attirer l'attention sur les problèmes causés par la crise énergétique. Il est également mentionné que cette coalition, composée de plus de 30 partis et mouvements politiques, a été interdite d'ac-



tivités par le gouverneur du district de Bamako en raison de préoccupations de sécurité et de risques de troubles à l'ordre public.

Les autorités de la transition cherchent à anticiper un éventuel soulèvement populaire en lien avec les actions de cette coalition. Il est important de noter que la liberté de rassem-

blement et de manifestation est un droit fondamental, mais il est également essentiel de veiller à ce que ces activités se déroulent dans le respect de l'ordre public et de la sécurité de tous les citoyens.

Fatou Sissoko



Accès des femmes au Master en droit : Le RJJDDH se bat pour mettre fin aux barrières socioculturelles

Celles qui entravent l'accès des femmes au Master en droit touchent à la fois à l'égalité des genres, à l'accès à l'éducation supérieure et aux emplois dans ce domaine.

Sur financement du bureau d'Avocats sans frontières du Canada, le Réseau des jeunes juristes défenseurs des droits humains (RJJDDH) a organisé une conférence-débat sur la thématique « Les barrières socioculturelles qui entravent l'accès des femmes au Master en droit », mettant en lumière les expériences des femmes exerçant des professions judiciaires. C'était ce mardi 11 juin 2024 à l'amphithéâtre de la Faculté des sciences administratives et politiques (FSAP).

Ouvrant le bal des interventions de la cérémonie d'ouverture, le doyen de la FSAP, Cheick Hamala Touré a soutenu que sa faculté a toujours accompagné les femmes. Et elle s'est battue pour que les femmes juristes soient enregistrées aux deux masters ouverts à son sein. Ce qui prouve que le quota des 30% est sur la voie d'être respecté. Demandant aux femmes ayant opté de devenir des juristes, de se donner les moyens pour être meilleures, Cheick Hamala Touré dira que la FSAP ne ménagera aucun effort pour leur réserver une place en son sein.

Pour la présidente du RJJDDH, Mme Awa Dembélé, depuis la création du réseau le 26 mai 2023, il a toujours œuvré activement pour la promotion et la défense des droits humains, ainsi que pour la réforme des conditions d'accès aux professions juridiques et judiciaires au Mali.

Aussi, de cet engagement, il s'agit : de renforcer les capacités des jeunes juristes, promouvoir et protéger les droits humains ; de plaider pour l'organisation régulière des concours et examens à caractère juridique et judiciaire ; de promouvoir l'égalité des genres, et défendre



les droits des personnes en situation de vulnérabilité, etc.

Poursuivant, Awa Dembélé dira que l'analyse comparée portant sur les difficultés liées à l'accès aux professions juridiques et judiciaires pour les jeunes juristes, notamment les femmes au Mali, a montré qu'en 2021, le pays comptabilisait 528 magistrats, avec seulement 57 femmes. Aussi, le Mali comptait 301 avocats, dont 27 avocates.

Dans la même mouvance, le RJJDDH a recueilli les témoignages de nombreuses jeunes femmes qui ont dû interrompre leurs études en raison de diverses contraintes. Il a distribué 300 fiches d'enquête dans les trois facultés de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako. "Les résultats de l'analyse faite par le réseau révèlent que 70% des répondantes souhaitent poursuivre un Master en droit, malgré des moyens financiers limités, comptant sur des bourses qui sont malheureusement réservées aux 10 premiers de chaque promotion. Les 30% restantes, principalement des femmes mariées et veuves, ont perdu tout espoir de poursuivre leurs études en raison des pesanteurs socioculturelles, des

stéréotypes de genre, des contraintes financières, et la charge mentale des femmes dans la gestion du foyer a déploré la présidente du RJJDDH. De son côté, la coordonnatrice juridique chez Avocats sans frontières, Mme Danouchka Assoumou s'est appesantie sur les obstacles auxquels les femmes font face, les empêchant de continuer les études au niveau supérieur. Il s'agit : les normes et stéréotypes de genre ; les responsabilités familiales constituant une barrière majeure ; le manque de modèles féminins dans le domaine juridique contribue à l'autocensure des femmes ; les discriminations et les biais institutionnels continuent de poser problème. Pour surmonter ces obstacles, il est impératif de mettre en œuvre des mesures concrètes. « Les universités doivent promouvoir activement l'égalité des sexes en offrant des bourses et des programmes de soutien spécifiques aux femmes » a-t-elle recommandé. A noter que ladite conférence-débat a été animée par trois formidables dames juristes, à savoir : Mme Fatoumata DEMBELE DIARRA, Mme Aissata M'BAYE DEMBELE et Maître Rockiatou MAKADJI.

Ki-Zerbo



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

An III de la rectification de la transition : L'heure d'un choix responsable pour l'avenir de la république

Même si elle ne s'est pas totalement enlisée, la transition politique malienne n'avance plus comme on l'aurait souhaité. Trois ans après la rectification amorcée le 24 mai 2021, la dernière ligne droite a du mal à se dessiner à cause des enjeux et surtout de la divergence des intérêts. Les vieilles habitudes commencent naturellement à refaire surface faisant craindre à un retour à la case-départ à la première occasion qui se présente. Nous devons pourtant comprendre chacun et tous que la réussite ou l'échec du processus enclenché engage aussi bien notre responsabilité personnelle que collective.

Une génération plus que jamais interpellée et qui répondra inexorablement au tribunal de l'histoire sur la gestion des défis affrontés pour soigner le grand malade qu'est le Mali ! Telle est la nôtre. Nous avons eu la chance ou la malchance de nous retrouver au devant de la scène à un moment crucial de l'histoire de notre nation. Qu'on soit responsable ou non de ce qui arrive à notre pays, notre responsabilité est aujourd'hui engagée. Et cela quelle que soit la posture adoptée (acteur actif ou passif).

Comme le rappelle si bien un jeune leader politique de la commune I du district de Bamako, nous avons tous intérêt à « faire de la transition une vraie opportunité pour corriger les erreurs passées... » ! Des erreurs souvent liées aux querelles d'égos, à la haine des uns à l'égard des autres. Un vrai challenge, comme le dit un autre jeune leader, « autant la réussite de la transition est un souhait ardent, autant son échec demeure une aubaine pour d'autres ». Autrement dit, nous ne sommes pas sortis de l'ornière parce qu'incapable de tirer les en-

seignements du passé et de nous comporter en fonction des leçons apprises.

La transition fonce droit sur un mur d'incompréhension au risque de rendre stérile l'éprouvante résilience du peuple. Les vieilles habitudes commencent à refaire surface faisant craindre à un retour à la case-départ à la première occasion. Censés donner l'exemple et montrer la voie, les décideurs actuels ne semblent pas avoir réellement compris les enjeux de leur position actuelle pour inspirer leurs concitoyens. Ce qui donne l'impression que le changement espéré à l'issue des réformes de la refondation commence à paraître au citoyen lambda comme un autre leurre. Ils sont nombreux à craindre que cette impression du leurre l'emporte sur une réelle volonté de changer en offrant au pays une vraie opportunité de développement !

Ce qui se comprend aisément car quand l'effet du sacrifice consenti tarde à se manifester, le doute commence à s'installer. Pis, on commence à croire que ceux qui doivent montrer la voie à suivre ne veulent pas trimer comme le Malien lambda. L'affaire des primes et des indemnités des membres du Conseil national de la transition (CNT) a malheureusement conforté cette impression.

Il revient maintenant à ceux qui sont aux commandes de faire en sorte que cela (doute) reste juste une impression isolée, qu'elle ne se gé-





néralise pas au point de compromettre l'immense espoir que fait planer l'avènement du Mali Kura ! Il faut non seulement maintenir cet espoir, mais aussi donner des gages pour consolider la confiance que la majorité des Maliens a toujours placée aux autorités actuelles. Ce qui sera difficile quand certaines forces vives se sentiront toujours flouées. «N'est-il pas temps de se détromper en pensant que nous sommes dans une transition ? Après 4 ans sans prouver une volonté de transférer la gouvernance, il faudra bien se mettre à l'évidence», réagissait par exemple un acteur politique à la publication de notre jeune leader politique de la commune I.

Nous sommes parfaitement d'accord avec le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) quand il rappelle que «l'expiration de la 2e période de transition exigeait de larges consultations préalables en vue d'un consensus pour organiser les élections». C'est une erreur de penser que le Dialogue inter-malien a comblé ce besoin de se rassembler pour décider de l'avenir immédiat d'autant plus que des acteurs non moins importants se sont sentis exclus du processus. Et les recommandations d'ordre politique du DMI ne sont pas sans équivoques.

Notre impression est que nous fonçons un mur d'incompréhension bâti par la volonté de défendre des intérêts particuliers dans les différents camps. En effet, comme le dit notre jeune leader politique, «la transition perdue parce que nous ne sommes pas encore ensemble». Il est pourtant clair qu'il ne saurait avoir de mur infranchissable si tout le monde est réellement préoccupé par l'intérêt général,

l'avenir de la nation, le sort des générations futures de Maliens.

Notre élu communal, malgré sa jeunesse, est un exemple type du citoyen dont le Mali Kura a ce besoin pour se réaliser. Il incarne en effet les valeurs essentielles que chaque Malien doit cultiver pour non seulement sortir de l'impasse actuelle, mais aussi pour permettre au pays d'envisager un avenir serein. Sans céder aux compromissions, ce symbole de la génération consciente est prêt à toutes les concessions et à tous les sacrifices quand il s'agit de créer les conditions de l'union sacrée pour relever le Mali. Il sait mettre son pays au-dessus de toutes les autres considérations, de tous les autres intérêts.

C'est ce sacrifice que tout citoyen réellement préoccupé par le sort de sa patrie doit accepter. Prendre conscience de cela doit nous obliger à faire de la nation notre seule et unique priorité du moment. Certes des divergences peuvent naître de la seule manière dont les uns et les autres veulent procéder pour le bon-

heur du peuple. Mais, si telle est une volonté réelle et sincère, elles (divergences) finiront pas s'estomper en ouvrant une voie consensuelle pour y parvenir.

Visiblement, les contradictions sont profondes et se nourrissent du manque de cohérence de certains acteurs beaucoup plus soumis à leur ego et oubliant que c'est de «notre Mali» qu'il s'agit avant tout. Face à la responsabilité historique à laquelle personne ne peut se dérober, nous devons mettre les egos en sourdine. Et cela d'autant plus que, comme notre élu, nous sommes convaincus que «si nous nous mettons tous ensemble avec en tête que seul le collectif est le socle de chaque individu, nous réussirons à coup sûr» à mener cette transition à bon port et plus tôt qu'on ne le pense.

Avançons donc le regard fixé sur une échéance commune dans le seul intérêt du pays. Faisons donc fi de tout le reste pour le moment !

Moussa Bolly
Le Matin



Plan bilatéral entre le Mali et la Hongrie : Les sujets d'intérêts communs au cœur des échanges



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye DIOP, a séjourné du 10 au 11 juin 2024 à Budapest (Hongrie) pour une visite de travail et d'amitié. Il avait été invité par son homologue hongrois, Péter SZIJJÁRTÓ, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce.

L'objectif de cette visite, selon nos sources, était d'avoir un dialogue politique et des concertations entre le Mali et la Hongrie sur les sujets d'intérêts communs au plan bilatéral, régional et international.

Au cours de son séjour dans la capitale hongroise, le Chef de la diplomatie malienne a eu un tête-à-tête avec M. Péter SZIJJÁRTÓ, suivi d'une séance de travail élargie aux deux délégations et d'une conférence de presse.

Lors des échanges, les deux diplomates (Mali et Hongrie) se sont félicités de leur convergence de vues sur le respect

de la souveraineté des pays ; le respect de leurs choix ; ainsi que de leurs partenaires stratégiques en prenant compte

des intérêts des peuples. Aussi, ils sont en phase sur le rejet des ingérences extérieures dans les affaires intérieures

des États et l'instrumentalisation de la question des droits de l'homme pour des fins politiques.

Le Ministre Abdoulaye DIOP, dans son propos, a salué l'approche innovante de la Hongrie, qui consiste à écouter les pays concernés plutôt que d'imposer des diktats ou des solutions toutes faites.



Quelques semaines avant la présidence hongroise du Conseil européen, qui débutera le 1er juillet 2024, le Ministre des affaires étrangères, M. SZIJJÁRTÓ a privilégié le dialogue direct avec le Ministre DIOP pour mieux comprendre la situation au Mali et dans le Sahel.

En tout cas, selon nos sources, l'occasion a été bonne pour le Chef de la diplomatie malienne, Abdoulaye DIOP, de faire l'historique de la déstabilisation du Sahel, suite à l'intervention de l'OTAN en Libye, avec son corollaire de prolifération des groupes armés terroristes dans les pays de la région, particulièrement le Mali, ainsi que le Niger et le Burkina.

Le ministre Abdoulaye DIOP a également rappelé le contexte de la création de l'Alliance des États du Sahel, sur fond de tensions avec la CEDEAO et d'ingérence extérieure. Aussi, le ministre DIOP a invité son homologue à venir visiter notre pays. Aussi, le ministre DIOP a saisi l'opportunité pour rencontrer la Communauté malienne établie en Hongrie.

De son côté, le ministre SZIJJÁRTÓ, à l'issue de cette rencontre, a accepté l'invitation que le Ministre DIOP lui a faite pour visiter, durant la présidence hongroise de l'UE, le Mali et d'autres pays du Sahel.

À rappeler que cette visite du ministre malien en charge des Affaires étrangères et de la Coopération internationale vient de relancer la coopération entre les deux pays qui était à l'agonie depuis 1977.

Avant DIOP, l'ancien ministre des Affaires étrangères du Mali, M. Charles Samba SIS-SOKO, avait effectué une visite en Hongrie en 1977.

Par SABA BALLO
Source : Info Matin

Relation intime - patron secrétaire : Un phénomène controversé

Dans le monde professionnel, la relation entre un patron et sa secrétaire a longtemps été perçue comme une association purement professionnelle, basée sur le respect mutuel et la coopération professionnelle. Cependant, une tendance inquiétante semble émerger, bouleversant les limites traditionnelles et suscitant des débats passionnés : de plus en plus de patrons entretiennent des relations intimes avec leurs secrétaires, souvent au mépris des règles éthiques et morales, voire des engagements matrimoniaux de ces dernières.



Ce phénomène, bien que tabou, ne peut être ignoré, car il soulève des questions cruciales sur le pouvoir, la hiérarchie et le respect au sein de l'environnement de travail. Alors que certains pourraient arguer que ces relations relèvent de la vie privée des individus impliqués, il est indéniable que cela peut créer un climat de travail toxique, favorisant la partialité, la discrimination et le favoritisme.

L'une des raisons de cette tendance croissante pourrait résider dans la nature même des relations professionnelles. Les patrons et leurs secrétaires passent souvent de longues heures ensemble, partageant des moments intenses de travail et parfois même de stress. Dans ce contexte, des liens émotionnels peuvent se développer, poussant certains à franchir la

ligne entre la sphère professionnelle et personnelle.

Pourtant, il est crucial de souligner que ces relations ne sont pas seulement problématiques d'un point de vue moral, mais qu'elles peuvent également avoir des conséquences juridiques sérieuses. En effet, dans de nombreux pays, le harcèlement sexuel sur le lieu de travail est strictement interdit, et les relations entre employeurs et employés peuvent souvent être considérées comme des abus de pouvoir.

De plus, ces relations peuvent également compromettre la réputation des entreprises concernées, créant un climat de méfiance et de désapprobation parmi les employés. La perception d'une culture d'entreprise où les promotions et les avantages sont accordés en

fonction de relations personnelles plutôt que du mérite professionnel peut entraîner une perte de confiance et de motivation au sein de l'ensemble de l'organisation.

Il est donc impératif que les entreprises prennent des mesures pour prévenir et décourager ce type de comportement. Cela peut inclure l'adoption de politiques claires en matière de harcèlement sexuel et de conflits d'intérêts, la sensibilisation des employés à ces problèmes et la mise en place de mécanismes efficaces de signalement et de traitement des plaintes.

En fin de compte, la relation entre un patron et sa secrétaire doit reposer sur des bases professionnelles solides, basées sur le respect mutuel, l'équité et l'intégrité. Toute tentative de franchir les frontières éthiques et morales

ne peut que nuire à la dynamique de travail et compromettre la confiance et la crédibilité de l'entreprise dans son ensemble. Il est temps que les entreprises reconnaissent et traitent ce phénomène avec la gravité qu'il mérite, afin de préserver un environnement de travail sain et respectueux pour tous.

FD, secrétaire dans une société de marketing renommée, se trouve confrontée à une situation délicate. Son patron, M.Diallo, un homme charismatique et ambitieux, lui a récemment fait des avances inappropriées lors d'une réunion tardive au bureau. Malgré le choc initial et son malaise face à cette situation, F.D a choisi de rester professionnelle et de ne pas céder à ces avances.

« Je suis ici pour faire mon travail », déclare F.D avec fermeté. « Peu importe les avances de mon patron, je suis déterminée à rester concentrée sur mes tâches professionnelles et à ne pas laisser cette situation interférer avec mon intégrité professionnelle. »

Malgré le sentiment d'inconfort persistant et les pressions implicites de M Diallo, Fanny continue d'exceller dans ses responsabilités, gagnant le respect et l'admiration de ses collègues pour sa résilience et sa détermination à maintenir des frontières claires entre sa vie professionnelle et personnelle.



« Je suis fière de mon travail et de ma capacité à rester professionnelle en toutes circonstances », déclare F.D. « Bien que cette situation ait été difficile à gérer, je reste concentrée sur mes objectifs professionnels et je refuse de compromettre ma dignité et mon respect de moi-même. »

Son histoire illustre la force et la résilience des secrétaires qui, malgré les pressions et les avances indésirables de leurs supérieurs, choisissent de rester fidèles à leurs valeurs et de maintenir leur professionnalisme dans un environnement de travail parfois difficile.

Dougoufana Kéïta
SOURCE : LA SIRÈNE



Voitures électriques chinoises : Les tarifs de l'UE révèlent un « aveu de puissance »

Après les États-Unis, c'est au tour de l'Union Européenne d'imposer des tarifs douaniers aux véhicules électriques (VE) chinois. Il s'agit, selon la Commission européenne, de réagir à ce qu'elle considère comme une « production excessivement subventionnée » par la Chine. Néanmoins, cette décision est loin de faire l'unanimité en Europe, tant parmi les dirigeants, que parmi les constructeurs automobiles. Si certains y voient un moyen efficace de protéger l'industrie européenne contre les véhicules électriques chinois à bas prix, d'autres ne jugent pas la mesure nécessaire, au vu des objectifs écologiques de l'Europe, et en raison de potentielles représailles qui pourraient menacer les importants intérêts des constructeurs européens en Chine, sans compter le fait que plusieurs constructeurs européens importent leurs propres véhicules fabriqués en Chine. Pour sa part, la Chine préconise une coopération gagnant-gagnant avec l'UE, plutôt qu'une nouvelle bataille commerciale qui ne profiterait à personne.

Même si cette nouvelle barrière dressée contre les véhicules électriques chinois ne devrait pas atteindre les proportions des tarifs américains, elle révèle ce que l'on pourrait qualifier



d'« aveu de puissance », c'est-à-dire une forme de protectionnisme sur la base d'allégations émises de manière unilatérale. C'est ce que souligne le ministre chinois du Commerce, Wang Wentao, en déclarant que les accusations de « concurrence déloyale » contre la Chine sont sans fondement et que la concurrence loyale est le consensus de tous les pays et la pierre angulaire des échanges internationaux, et qu'elle ne peut pas être définie par une poignée de pays. Une caractéris-

tique importante de l'« aveu de puissance », c'est donc d'attribuer de mauvaises pratiques au concurrent, au lieu de chercher à améliorer sa propre compétitivité, ce qui garantirait une saine concurrence.

En plus de sa détermination à rechercher le consensus par la négociation, la Chine devrait pouvoir anticiper davantage de barrières dans sa poursuite d'un développement de qualité. Puisque les barrières iront vraisemblablement en grandissant, les entreprises chinoises gagneraient à trouver des stratégies pour les contourner. La production locale déjà planifiée de véhicules électriques en Europe, et les joint-ventures entre constructeurs chinois et européens, constituent des pistes de solutions à explorer. Enfin, les entreprises chinoises peuvent tout de même se réjouir du fait que ce n'est pas la qualité de leurs produits qui est remise en cause, preuve que le « Made in China » devient graduellement un gage de qualité au plan international, au point d'occuper le leadership dans plusieurs secteurs clés et stratégiques de l'économie mondiale. Et si c'était cela au fond, le véritable « aveu de puissance » ?

Source : cgtn.com



Forum sur la coopération sino-africaine : Interview de Daouda Bitié, ambassadeur du Burkina Faso en Chine

Daouda Bitié, ambassadeur du Burkina Faso en Chine, a accordé une interview exclusive à CGTN Français, durant laquelle il s'est exprimé sur la coopération bilatérale et ses attentes pour la 9e édition du Forum sur la coopération sino-africaine. Selon lui, le bilan de coopération est à un niveau exemplaire au sixième anniversaire de la reprise des relations diplomatiques entre la Chine et le Burkina Faso. Et il salue l'expérience chinoise, qui apporte beaucoup à son pays.

Source : [cgtn.com](https://www.cgtn.com)



Israël-Palestine : des milliers d'enfants usés par la guerre



Ly a près de huit mois, l'interminable conflit entre Israël et l'État de Palestine a pris une tournure dramatique.

La montée d'effroyables violences a eu des conséquences dévastatrices sur des milliers de familles. Le nombre de victimes est sidé-

rant des deux côtés. Parmi elles, un nombre invraisemblable d'enfants.

En novembre 2023, un accord de cessez-le-feu a été conclu. Il a permis la libération de 86 otages israéliens, 240 prisonniers palestiniens et 24 otages d'origine étrangère. La trêve

humanitaire qui a duré 6 jours a également permis l'acheminement de fournitures humanitaires dans la bande de Gaza.

Depuis, les agences de l'ONU, dont l'UNICEF, n'ont cessé de demander un cessez-le-feu. En mars 2024, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution appelant à un cessez-le-feu humanitaire immédiat pendant le mois du ramadan et la libération de tous les otages. En dépit de cette résolution, les combats se sont poursuivis. Désormais dans la bande de Gaza, tout n'est que ruines. Maisons, hôpitaux, écoles... rien n'échappe à ces frappes aériennes d'une violence et d'une intensité inégalées.

Alors que les combats s'intensifient à Rafah, des milliers d'enfants déjà épuisés, mal nourris et traumatisés continuent de vivre l'indescriptible.

Source : [cgtn.com](https://www.cgtn.com)

Fatoumata Marine Camara : Le rêve olympique de l'icône de la boxe féminine malienne

Le président Habib Sissoko avait étalé le tapis rouge à Fatoumata Marine Camara après son sa médaille en or au tournoi d'Eindhoven, en Hollande

La boxeuse Fatoumata Marine Camara était récemment à Bangkok (Thaïlande) pour le tournoi de qualification olympique mondial (TQO) de la boxe. Après deux victoires, la jeune boxeuse (29 ans) a perdu (aux points) le dernier qui l'aurait directement qualifié pour les Jeux Olympiques «Paris 2024».

Mais, toutes les voies de recours pour participer à ces jeux ne sont pas encore épuisées. En attendant, la Fédération malienne de boxe (FEMABOXE), par la voix de son Trésorier général, a tenu à manifester sa reconnaissance au président Habib Sissoko du Comité national olym-

pique et sportif du Mali (CNOSM) pour son inestimable soutien moral et financier à la jeune Marine Fatou Camara.

A 29 ans, elle a trébuché sur la dernière marche de l'escalier menant à la consécration comme la première boxeuse malienne qualifiée aux Jeux Olympiques. En effet, au tournoi de qualification olympique mondial (TQO) de la boxe, Marine Fatou Camara a perdu (aux points) l'ultime combat qui l'aurait directement qualifié pour les Jeux Olympiques «Paris 2024». Elle avait brillamment remporté ses deux premières oppositions avant de s'incliner devant une Indienne par 15 points d'écart.

Même moralement affectée par cet échec, elle ne baisse pas les bras. «C'est avec une peine au cœur que je vous annonce mon échec dans le dernier combat de qualification olympique (3 juin 2024). Ce fut un combat très engagé. J'ai tout donné et je n'ai aucun regret. J'ai donné le meilleur de moi-même et je suis fière de mon parcours», a déclaré Fatoumata Marine Camara dans une vidéo. Déjà, être à ce niveau de la compétition est une victoire pour cette boxeuse qui a connu beaucoup de déboires sur le plan de la santé ces derniers mois.

«Je viens de traverser deux années très difficiles, physiquement, sportivement avec les



blessures, les opérations... Je suis fière d'être revenue au top niveau et d'avoir démontré que j'avais ma place sur la scène mondiale», a rappelé Fatou. Et l'avenir, elle y croit. «Je n'ai pas réussi à réaliser mon objectif principal (qualification directe aux J.O). Mais, de belles choses arrivent», a-t-elle promis. Elle a aussi tenu à remercier «tous et toutes pour le soutien inconditionnel que vous m'avez apporté. Cela m'a énormément touché, énormément motivé». Au premier rang de ses soutiens, l'in-fatigable Habib Sissoko, le président du Comité national olympique et sportif du Mali (CNOSM).

Il faut rappeler que la Fédération malienne de boxe (FEMABOXE) et le Cnosm ont fait la découverte de Marine dans les années 2018-2019. Ainsi avec le soutien du ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que du Cnosm, Marine a défendu les couleurs nationales pour la première fois aux Jeux africains «Rabat 2019» (Maroc) en obtenant la médaille d'ar-

gent. Une performance qui lui a aussi permis de devenir l'icône de la boxe féminine au Mali. Tout comme elle lui a aussi permis de bénéficier d'une bourse olympique et surtout du soutien inconditionnel du président du Cnosm, M. Habib Sissoko.

«Nous nous souvenons de sa visite au Mali sur invitation du président Habib Sissoko et de Mossa Ag Attaher (alors ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne) lorsque elle eu la médaille en or au tournoi d'Eindhoven», se rappelle Mahamadou Draba, Trésorier général de la Femaboxe. «Lors de cette visite, ces deux Messieurs du Sport ont fait des gestes inoubliables qui resteront dans les annales de la fédération», a-t-il témoigné.

Et Draba de poursuivre, «avant ce tournoi qualificatif de Thaïlande, Marine était d'abord en Inde pour le championnat du monde. Là je me souviens encore que c'est Habib Sissoko qui a

payé son billet de sa propre carte bancaire. C'était fort comme geste. Pour le TQO de Paris 2024 à Bangkok, Habib a encore accepté de prendre en charge les billets pour Marine et d'assurer la prise en charge de l'accréditation de la boxeuse et deux autres boxeurs maliens présents à ce tournoi... Comme on le dit, aimer l'enfant plus que sa mère biologique est de la pure sorcellerie». Cela veut dire ce que cela veut dire !

Rappelons que les portes des J.O «Paris 2024» ne sont pas définitivement fermées à Marine. Et sans doute que la Femaboxe et le Cnosm vont tout faire pour qu'elle y défende les couleurs du Mali car elle reste une chance de médaille olympique pour le pays.

Moussa Bolly
Source : Le Matin





Bélier (21 mars - 19 avril)

Les Béliers en poste pourront se réjouir d'une journée particulièrement fructueuse. Les projets avanceront rapidement et les succès seront au rendez-vous. Les entrepreneurs du signe pourront compter sur une belle journée pour développer leur activité et atteindre de nouveaux sommets.

Les astres vous offrent une énergie débordante aujourd'hui, profitez-en pour vous adonner à des activités qui vous passionnent et qui vous permettront de vous sentir bien dans votre corps et dans votre tête.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les astres favorisent la créativité et l'inspiration pour les Taureaux. Profitez-en pour innover et proposer de nouvelles idées à votre équipe ou à vos clients. Les entrepreneurs du signe pourront tirer profit de cette journée pour développer de nouveaux concepts.

Aujourd'hui, mettez l'accent sur votre bien-être intérieur et prenez le temps de vous ressourcer. Méditation, yoga ou promenade en pleine nature, choisissez l'activité qui vous convient le mieux pour vous recentrer et vous libérer des tensions accumulées.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les Gémeaux en poste pourront compter sur une belle journée pour se démarquer et briller auprès de leur hiérarchie. Les entrepreneurs du signe bénéficieront d'une journée propice à l'expansion de leur activité et à la réalisation de leurs projets.

Les astres vous offrent une belle énergie aujourd'hui, profitez-en pour prendre soin de vous et vous accorder des moments de détente et de relaxation. Pensez à vous entourer de personnes positives et bienveillantes pour renforcer votre bien-être.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les astres favorisent les collaborations et les échanges pour les Cancers, profitez-en pour renforcer vos liens avec vos collègues et pour élargir votre réseau professionnel. Les entrepreneurs du signe pourront bénéficier de cette dynamique pour créer de nouveaux partenariats.

Aujourd'hui, accordez-vous des moments de détente et de relaxation pour vous ressourcer et vous libérer des tensions accumulées. Entourez-vous de personnes qui vous apportent de la sérénité et de la joie de vivre.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les Lions en poste pourront compter sur une journée particulièrement productive et gratifiante. Les projets avanceront à grands pas et les succès seront au rendez-vous. Les entrepreneurs du signe pourront tirer profit de cette journée pour développer leur activité et atteindre de nouveaux objectifs.

Les astres vous offrent une belle énergie aujourd'hui, profitez-en pour vous adonner à des activités qui vous passionnent et qui vous permettront de vous sentir bien dans votre corps et dans votre tête.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les astres favorisent l'organisation et la rigueur pour les Vierges en poste. Profitez-en pour mettre de l'ordre dans vos projets et pour planifier les prochaines étapes de votre carrière. Les entrepreneurs du signe bénéficieront de cette dynamique pour structurer leur activité et optimiser leur gestion.

Aujourd'hui, prenez le temps de vous recentrer sur vos besoins et vos aspirations. Accordez-vous des moments de détente et de relaxation pour vous ressourcer et vous libérer des tensions accumulées.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Les Balances en poste pourront compter sur une belle journée pour développer leurs compétences et élargir leurs horizons professionnels. Les entrepreneurs du signe pourront bénéficier d'une journée propice à l'expansion de leur activité et à la réalisation de leurs projets.

Les astres vous offrent une belle énergie aujourd'hui, profitez-en pour prendre soin de vous et vous accorder des moments de détente et de relaxation. Pensez à vous entourer de personnes positives et bienveillantes pour renforcer votre bien-être.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les astres favorisent les collaborations et les échanges pour les Scorpions, profitez-en pour renforcer vos liens avec vos collègues et pour élargir votre réseau professionnel. Les entrepreneurs du signe pourront bénéficier de cette dynamique pour créer de nouveaux partenariats.

Aujourd'hui, accordez-vous des moments de détente et de relaxation pour vous ressourcer et vous libérer des tensions accumulées. Entourez-vous de personnes qui vous apportent de la sérénité et de la joie de vivre.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les Sagittaires en poste pourront compter sur une journée particulièrement productive et gratifiante. Les projets avanceront à grands pas et les succès seront au rendez-vous. Les entrepreneurs du signe pourront tirer profit de cette journée pour développer leur activité et atteindre de nouveaux objectifs.

Les astres vous offrent une belle énergie aujourd'hui, profitez-en pour vous adonner à des activités qui vous passionnent et qui vous permettront de vous sentir bien dans votre corps et dans votre tête.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les astres favorisent l'organisation et la rigueur pour les Capricornes en poste. Profitez-en pour mettre de l'ordre dans vos projets et pour planifier les prochaines étapes de votre carrière. Les entrepreneurs du signe bénéficieront de cette dynamique pour structurer leur activité et optimiser leur gestion.

Aujourd'hui, prenez le temps de vous recentrer sur vos besoins et vos aspirations. Accordez-vous des moments de détente et de relaxation pour vous ressourcer et vous libérer des tensions accumulées.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les Verseaux en poste pourront compter sur une belle journée pour développer leurs compétences et élargir leurs horizons professionnels. Les entrepreneurs du signe pourront bénéficier d'une journée propice à l'expansion de leur activité et à la réalisation de leurs projets.

Les astres vous offrent une belle énergie aujourd'hui, profitez-en pour prendre soin de vous et vous accorder des moments de détente et de relaxation. Pensez à vous entourer de personnes positives et bienveillantes pour renforcer votre bien-être.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les astres favorisent les collaborations et les échanges pour les Poissons, profitez-en pour renforcer vos liens avec vos collègues et pour élargir votre réseau professionnel. Les entrepreneurs du signe pourront bénéficier de cette dynamique pour créer de nouveaux partenariats.

Aujourd'hui, accordez-vous des moments de détente et de relaxation pour vous ressourcer et vous libérer des tensions accumulées. Entourez-vous de personnes qui vous apportent de la sérénité et de la joie de vivre.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



Kamama lève le voile !



1274 **Malikilé**



Les enfants de
Boulabougou servés



1275 **Malikilé**



Le président Cissé
reçoit la délégation
de la Commission de l'UA



1276 **Malikilé**



La grande assemblée !



1277 **Malikilé**



242 filles et femmes installées



1278 **Malikilé**



Fcfa ou monnaies
nationales.
De quoi ont peur
les pays de la zone franc ?



1279 **Malikilé**



Incantation : Tali ou robe pour
défendre l'hélicoptère et le HCIM



1280 **Malikilé**



Les travaux
débutent aujourd'hui !



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23